Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_153-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET :
Finances – Fonds de concours investissement 2026

N° 2026-153

L'an deux mille vingt-six

Le 15 septembre, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Couyère, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BRIZARD Philippe, BRULLE Christophe, BRUNEAU Dominique, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GOUR Christèle (jusqu'à la délibération n°2026-154), GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, MACE Christophe, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MINIER Vincent, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

AUBRY Sophie	à MARTIN Frédéric
BOURHIS Isabelle	à PILARD Jean-François
COGREL Chrystèle	à POULAIN Christian
HAMEON Philippe	à GEFFRAY Emmanuel
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à JUGAN David
LOUIS Gwénola	à HUREL David
MARCAULT Carine	à GUYOMARD Jean-François
MESLIN Kévin	à BERTIN Isabelle
MOREL Anthony	à BRULLE Christophe
MORICEAU Marie-Françoise	à BERTON Jean-Éric
RIO François	à LOUAZEL Véronique

DATE DE CONVOCATION :
le 07/09/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**35**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-28-4 et L5214-16 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 arrêtant les statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la délibération n°2022-5-19 du Conseil communautaire du 24 mai 2022 par laquelle a été adopté le pacte financier et fiscal de la communauté de communes ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_153-DE

Vu la délibération n°2023-6-2 du Conseil communautaire du 13 juin 2023 portant nouveau règlement des Fonds de concours à compter de 2024 ;

Vu la délibération n°2026-115 du Conseil communautaire du 19 mai 2026 fixant pour l'année 2026 le plafond annuel du fonds de concours en investissement à 16 500 € par commune ;

Vu l'avis favorable émis par la commission finances réunie en date du 10 septembre 2026 ;

Considérant les demandes de fonds de concours et de gestion des enveloppes résiduelles instruites au titre de l'exercice 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les fonds de concours au titre de l'année 2026 comme suit :

Commune	Thématique du projet	Typologie investissement	Coût total HT du projet	Montant fonds de concours sollicités auprès de BPLC 2026
BAIN DE BRETAGNE	Travaux sur le barrage de la Bornière	Travaux sur la voirie communale	685 712,00 €	16 500,00 €
CREVIN	Requalification voirie - centre-ville-secteur mimosas et Chanteloup	Travaux sur la voirie communale	232 513,00 €	16 500,00 €
ERCE EN LAMEE	Dynamisation des centre-bourg - construction d'une Pharmacie et logements	Dynamisation commerce et services à la population	1 382 430,00 €	49 500,00 €
GRAND FOUGERAY	Extension de la maison de santé	Dynamisation commerce et services à la population	317 015,00 €	16 500,00 €
LA BOSSE DE BRETAGNE	Participation auprès de la commune de Tresboeuf - construction ALSH Mutualisé	Création ou restructuration d'équipements de proximité ou de loisirs	102 577,00 €	49 500,00 €
LA COUYÈRE	Participation auprès de la commune de Tresboeuf - construction ALSH Mutualisé	Création ou restructuration d'équipements de proximité ou de loisirs	14 612,00 €	7 306,00 €
	Travaux de voirie et patrimoine	Travaux sur la voirie communale	82 443,40 €	41 221,70 €
	Travaux de voirie et patrimoine (refléchage enveloppe 21-23)	Travaux sur la voirie communale	44 733,86 €	22 366,93 €
LA DOMINELAIS	Travaux pour la création d'un terrain de foot à 5 et d'un terrain de futsal.	Création ou restructuration d'équipements de proximité ou de loisirs	383 620,50 €	33 570,00 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_153-DE

Commune	Thématique du projet	Typologie investissement	Coût total HT du projet	Montant fonds de concours sollicités auprès de BPLC 2026
LA NOË BLANCHE	Rénovation de la toiture de la salle polyvalente avec installation d'une centrale photovoltaïque	Économies d'énergies dans le patrimoine bâti public existant	129 205,57 €	9 637,00 €
	Modernisation de la voirie du centre-bourg	Travaux sur la voirie communale	83 325,03 €	33 197,00 €
LALLEU	Participation auprès de la commune de Tresboeuf – construction ALSH mutualisé	Création ou restructuration d'équipements de proximité ou de loisirs	50 725,00 €	25 362,50 €
LE PETIT FOUGERAY	Création d'une salle d'activités	Création ou restructuration d'équipements de proximité ou de loisirs	450 164,35 €	16 500,00 €
LE SEL DE BRETAGNE	Réalisation d'aménagements de sécurité rue Lamartine.	Travaux sur la voirie communale	157 430,70 €	33 000,00 €
PLÉCHATEL	Climatisation de la Maison de santé	Création ou restructuration d'équipements de proximité ou de loisirs	33 936,77 €	16 500,00 €
POLIGNÉ	Effacement de réseau Rue des Vignes (en complément du FC 2024)	Effacement réseaux	39 009,87 €	10 790,01 €
ST SULPICE DES LANDES	Aménagement aire de jeux et pose portail école	Travaux dans les écoles	58 540,65 €	29 270,33 €
STE ANNE SUR VILAINE	Restauration des vitraux de l'église	Travaux édifices cultuels	395 000,00 €	21 897,08 €
SAULNIÈRES	Travaux sur la voirie communale rue du vieux bourg	Travaux sur la voirie communale	38 550,00 €	16 666,10 €
TEILLAY	Installation extension vidéo protection	Vidéo protection	8 200,00 €	4 100,00 €
	Travaux sur voirie communale	Travaux sur la voirie communale	33 385,55 €	14 920,46 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_153-DE

TRES-BOEUF	Climatisation bâtiments communaux	Travaux bâtiments communaux	30 000,00 €	15 000,00 €

- AUTORISE le président ou son représentant à ordonnancer le paiement des fonds de concours tel qu'attribués selon les conditions précisées dans la délibération portant règlement des fonds de concours susvisée ;

- PRÉCISE que, pour les communes de La Bosse-de-Bretagne, La Couyère et Lalleu, une convention tripartite sera conclue afin d'acter l'accord selon lequel la commune bénéficiaire du fonds de concours autorise son versement direct par Bretagne Porte de Loire Communauté à la commune de Tresbœuf, maître d'ouvrage de l'opération. Cette convention précisera également que le montant versé viendra en déduction de la participation financière due par la commune concernée à la commune de Tresbœuf.

- AUTORISE le président ou son représentant à signer la convention tripartite et à engager les démarches nécessaires auprès des communes concernées ;

- ACCEPTE la demande de versement partiel de l'enveloppe résiduelle pour la commune de La Couyère 2021-2023 pour un montant de 3 276,70 €, sur le dossier Travaux de voirie et patrimoine, les travaux initialement prévus n'ayant pu être réalisés dans leur intégralité pour des raisons budgétaires ;

- PREND ACTE de l'annulation du dossier déposé en 2021 par la commune de La Couyère relatif à des travaux de voirie, représentant un montant de subvention de 4 215 €, le projet n'étant pas suffisamment abouti à ce jour ;

- ACCEPTE la demande de refléchage sur 2026 du Fonds de concours enveloppe 2021-2023, d'un montant de 22 366,93 €, attribuée à la commune de La Couyère, les travaux programmés n'ayant pu être réalisés ;

- ACCEPTE la demande de prorogation du délai de versement du solde du Fonds de concours, jusqu'au 31 octobre 2028, d'un montant de 10 600 €, attribuée en 2023 à la commune de Crevin pour son projet de rénovation de l'école, les travaux de désamiantage étant à ce jour suspendus ;

- PREND ACTE de l'annulation du dossier déposé en 2025 par la commune de Poligné relatif au projet de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment communal, représentant un montant de Fonds de concours de 24 285,08 €, le projet ayant été abandonné ;

- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE